



Bureau de développement
des télécommunications (BDT)



Réf.: Circulaire BDT/DDR/106

Genève, le 9 septembre 2021

- Aux États Membres de l'UIT
- À l'État de Palestine (Résolution 99)
- Aux Membres du Secteur UIT-D
- Aux établissements universitaires
- Aux membres du Bureau du GCDT
- Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études de l'UIT-D
- Aux organisations régionales de télécommunication

Objet: Invitation à la 29ème réunion du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT), 8-12 novembre 2021

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la 29ème réunion du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT), qui se tiendra en ligne du 8 au 12 novembre 2021, conformément à la décision prise par le GCDT à sa réunion tenue du 25 au 28 mai 2021.

La pandémie de COVID-19 continuant de sévir, la réunion du GCDT se tiendra de manière virtuelle pour la deuxième année consécutive. Cette réunion sera limitée à trois heures par jour, afin de réduire la gêne occasionnée pour les participants dans les différents fuseaux horaires.

Il s'agira de la dernière réunion du GCDT avant la prochaine Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT), qui aura lieu à Addis-Abeba (Éthiopie) du 6 au 15 juin 2022. L'ordre du jour de la réunion a été revu pour inclure toutes les questions clés qui doivent être examinées avant la CMDT et qui n'ont pas été traitées à la réunion précédente du GCDT tenue en mai 2021. À sa seconde réunion de 2021, le GCDT examinera les conclusions de ses groupes de travail ainsi que les questions pertinentes qui seront traitées durant les deux réunions interrégionales qui auront lieu les 13 et 14 décembre 2021 et les 14 et 15 mars 2022, et étudiera les résultats des délibérations des deux commissions d'études concernant le champ d'application révisé des Questions qui leur sont confiées.

Le projet d'ordre du jour de la réunion du GCDT figure dans l'**Annexe 1**. Le programme préliminaire de gestion du temps de la réunion du GCDT figure dans l'**Annexe 2**. Vous trouverez des renseignements détaillés sur la soumission des contributions des membres et sur l'inscription ainsi que d'autres renseignements pratiques dans l'**Annexe 3**.

Je compte sur votre participation et votre contribution à cette réunion du GCDT.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[Original signé]

Doreen Bogdan-Martin
Directrice

Annexes: Annexe 1: Projet d'ordre du jour de la seconde réunion de 2021 du GCDT
Annexe 2: Programme préliminaire de gestion du temps de la réunion du GCDT
Annexe 3: Note d'information à l'intention des participants
Annexe 4: Formulaire de demande de bourse

ANNEXE 1

Projet d'ordre du jour de la seconde réunion de 2021 du GCDT

- 1 Allocution du Secrétaire général
- 2 Allocution de la Directrice du Bureau de développement des télécommunications
- 3 Allocutions d'autres fonctionnaires élus
- 4 Remarques liminaires de la Présidente du GCDT
- 5 Adoption de l'ordre du jour et examen du programme de gestion du temps
- 6 [Plan opérationnel quadriennal glissant de l'UIT-D pour la période 2022-2025]
- 7 Rapport sur la mise en œuvre du Plan stratégique et du Plan opérationnel de l'UIT-D pour 2020
- 8 Rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action de Buenos Aires adopté par la CMDT-17 (y compris les initiatives régionales) et contribution à la mise en œuvre du Plan d'action du SMSI et des Objectifs de développement durable (ODD)
- 9 Travaux préparatoires en vue de la CMDT
 - 9.1 Documents examinés et approuvés à la dernière réunion du GCDT
 - 9.2 Point sur l'état d'avancement des travaux préparatoires en vue de la CMDT, y compris sur les mesures d'atténuation et d'urgence liées au COVID-19
 - 9.3 Projet d'ordre du jour de la CMDT
 - 9.4 Sommet de la jeunesse
 - 9.5 Initiative Partner2Connect
- 10 Processus de préparation en vue de la CMDT
 - 10.1 Documents examinés et approuvés à la dernière réunion du GCDT
 - 10.2 Rapport sur les travaux du GT-GCDT-RDTP
 - 10.3 Rapport sur les travaux du GT-GCDT-SOP
 - 10.4 Rapport soumis à la CMDT sur les activités du GCDT
- 11 Activités des Commissions d'études
- 12 Collaboration avec les autres Secteurs
- 13 Questions relatives aux membres, aux partenariats et au secteur privé
- 14 Rapport du Président du Groupe sur les initiatives pour le renforcement des capacités (GCBI)
- 15 Projets de l'UIT-D
- 16 Contribution aux travaux du Groupe d'experts sur le Règlement des télécommunications internationales (EG-RTI)
- 17 Mesures et principes régissant l'interprétation et la traduction à l'UIT
- 18 Calendrier des réunions et manifestations de l'UIT-D
- 19 Divers

ANNEXE 2

Programme préliminaire de gestion du temps de la réunion du GCDT

Lundi 8 novembre	Mardi 9 novembre	Mercredi 10 novembre	Jeudi 11 novembre	Vendredi 12 novembre
12 h 00-12 h 55 Réunion du Bureau du GCDT (huis clos)	12 h 00-12 h 55 Séance pour les nouveaux délégués	12 h 00-12 h 55 Manifestation parallèle du GCDT (à confirmer)	12 h 00-12 h 55 Manifestation parallèle du GCDT (à confirmer)	13 h 00-16 h 00 Plénière du GCDT et séance de clôture
13 h 00-16 h 00 Ouverture de la réunion du GCDT et première séance plénière	13 h 00-16 h 00 Plénière du GCDT	13 h 00-16 h 00 Plénière du GCDT	13 h 00-16 h 00 Plénière du GCDT	

ANNEXE 3

Informations sur la soumission des contributions et l'inscription et autres renseignements pratiques pour la seconde réunion de 2021 du GCDT**Inscription, accès et participation**

Les inscriptions à la seconde réunion de 2021 du GCDT se font **exclusivement en ligne et sont déjà ouvertes**.

Chaque délégué souhaitant assister à la réunion devra remplir et soumettre un formulaire d'inscription accessible [ici](#), en **précisant s'il souhaite participer à distance à la réunion**.

Les délégués peuvent s'inscrire à la réunion au moyen des identifiants (nom d'utilisateur et mot de passe) de leur compte utilisateur UIT. S'ils ne possèdent pas de compte utilisateur UIT, ils peuvent en créer un en suivant les étapes indiquées [ici](#). Un compte utilisateur avec accès TIES permet aux délégués d'accéder aux ressources informatiques de l'UIT, notamment aux contributions et aux autres documents de travail.

Note: Les délégués ayant déjà créé un compte utilisateur lors de leur inscription à des manifestations précédentes à l'aide de ce même système peuvent utiliser le même compte.

Toutes les demandes d'inscription en vue de participer à la seconde réunion de 2021 du GCDT doivent être **validées par les coordonnateurs désignés** par les administrations et entités habilitées à participer. La liste des coordonnateurs désignés est disponible [ici](#). En cas de modification des coordonnées d'un coordonnateur désigné ou de changement de coordonnateur désigné, un représentant habilité doit communiquer officiellement au service du BDT chargé des inscriptions aux réunions (par courrier électronique à bdtmeetingsregistration@itu.int) les nouvelles coordonnées du coordonnateur désigné (nom, prénom et adresse électronique).

Les membres sont encouragés à tenir compte de l'équilibre entre les hommes et les femmes au moment de décider de la composition de la délégation qui les représentera à la seconde réunion de 2021 du GCDT. En outre, plusieurs personnes par organisation ou pays peuvent participer.

Bourses

Pour garantir la participation des pays en développement, et sous réserve que des fonds soient disponibles, les États Membres remplissant les conditions requises peuvent demander une aide financière à la participation, à savoir une **bourse** pour la participation à une réunion électronique. Les demandes de bourse doivent être approuvées par les coordonnateurs désignés au niveau national par les administrations des États Membres et doivent être soumises avant la date limite fixée (**17 octobre 2021, 23 h 59, heure de Genève**).

Le formulaire de demande de bourse est reproduit dans l'**Annexe 4**.

Les États Membres sont encouragés à sélectionner leurs candidats en tenant compte de l'équilibre entre les hommes et les femmes et en veillant à inclure des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins particuliers.

Interprétation

Un service d'interprétation pour la seconde réunion de 2021 du GCDT sera assuré dans les six langues officielles de l'UIT.

Accès à la salle de réunion virtuelle et sous-titrage

Les informations pour accéder à la salle de réunion virtuelle seront communiquées aux participants dûment inscrits dans un courrier électronique distinct.

Seuls les participants dûment inscrits à la réunion pourront accéder à la salle de réunion virtuelle.

Le service habituel de sous-titrage sera assuré dans la salle de réunion virtuelle. Les participants qui souhaitent accéder directement au texte sous-titré pourront le faire via le lien qui sera mis à disposition sur le [site web de la seconde réunion de 2021 du GCDT](#).

Contributions à la réunion du GCDT

Conformément à la Résolution 1 (Rév. Buenos Aires, 2017) de la CMDT, les contributions des membres ne devraient pas dépasser cinq pages et doivent être soumises au moyen du modèle en ligne disponible sur le [site web de la seconde réunion de 2021 du GCDT](#).

Veuillez joindre au formulaire de soumission en ligne la version originale au format "Word" de votre contribution, afin de garantir que tous les hyperliens, graphiques et tableaux soient affichés correctement.

Conformément à la disposition 13.2.2 de la Résolution 1 de la CMDT, lorsqu'elles doivent être traduites, les contributions à une réunion du GCDT doivent être soumises au plus tard 45 jours calendaires avant le début de la réunion en question, c'est-à-dire avant le **24 septembre 2021 (23 h 59, heure de Genève)**.

Les contributions reçues moins de 45 jours calendaires, mais au moins 12 jours calendaires avant le début de la réunion (c'est-à-dire le 27 octobre 2021 au plus tard) seront publiées mais ne seront pas traduites.

Les contributions reçues moins de 12 jours calendaires avant la réunion ne seront pas inscrites à l'ordre du jour.

Documentation

Tous les documents seront publiés sur le [site web de la seconde réunion de 2021 du GCDT](#).

Les délégués sont priés de s'assurer qu'ils disposent de droits d'accès TIES, afin de pouvoir accéder aux documents de la réunion du GCDT à partir du site web. Pour savoir comment demander des droits d'accès TIES, rendez-vous à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/TIES/>.

Récapitulatif des échéances

Date de la seconde réunion de 2021 du GCDT	Date limite de soumission des contributions avec traduction garantie (-45 jours)	Dernier délai de soumission des contributions ne nécessitant pas de traduction (-12 jours)	Date limite de demande de bourse pour la participation à une réunion électronique
8-12 novembre 2021	24 septembre 2021	27 octobre 2021	17 octobre 2021

ANNEXE 4



**FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE POUR LA PARTICIPATION
A UNE REUNION ÉLECTRONIQUE**

Les candidatures féminines sont encouragées

29ème réunion du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT-21/2)
8-12 novembre 2021

Date limite: **17 octobre 2021** (23 h 59, heure de Genève)

Les demandes reçues après cette date ne seront pas prises en considération

Pays	
Administration	
M./Mme	
Nom	
Prénom	
Fonction	
Date de naissance	
Courriel	
Téléphone	
CONDITIONS	
<p>1 Une bourse pour la participation à une réunion électronique couvre les coûts de la connectivité pendant la durée d'une manifestation virtuelle.</p> <p>2 Une facture pro forma indiquant le nombre de jours et d'heures de connectivité ainsi que les coûts associés doit être soumise conjointement avec la demande de bourse pour la participation à une réunion électronique pour examen.</p> <p>3 Le paiement sera effectué sur la base de la facture pro forma et le solde éventuel sera réglé sur présentation de la facture finale.</p> <p>4 Le/la bénéficiaire doit prendre part à la manifestation virtuelle dans son intégralité.</p> <p>5 La bourse pour la participation à une réunion électronique ne couvre pas le coût des équipements (matériel et logiciel).</p>	
Date	
Signature du (de la) candidat(e)	
<p>Pour être considérée comme valable, la demande de bourse doit être soumise et dûment signée par un coordonnateur désigné au niveau national par une Administration d'un État Membre.</p>	
Date	
Nom du coordonnateur désigné au niveau national	
Fonction	
Signature	
Cachet de l'Administration	
<p><i>Le formulaire doit être dûment rempli et validé par l'autorité compétente et doit être renvoyé, accompagné des annexes éventuelles, dans le délai imparti, à l'adresse suivante:</i></p> <p align="center">fellowships@itu.int ou par télécopie: +41 22 730 57 78</p> <p><i>Toute demande qui ne répond pas aux conditions ci-dessus ne sera pas prise en considération.</i></p>	